

ÉTABLIR LA NORME

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES



ÉTABLIR LA NORME

mis à jour en octobre 2017

Lockheed Martin Corporation

6801 Rockledge Drive

Bethesda, MD 20817

©1995-2017. Lockheed Martin Corporation. Tous droits réservés.

En plus d'être disponible en français, ce livret est publié dans les langues suivantes :
Arabe, chinois (simplifié), chinois (traditionnel), anglais, allemand, hébreu, indonésien, japonais,
coréen, malais, polonais, roumain, espagnol et turc

Remarque : La version la plus récente de ce document est disponible en ligne sur le réseau interne de Lockheed Martin Corporation et sur : <http://www.lockheedmartin.com/us/who-we-are/ethics/code-of-ethics.html>. La version en ligne fournit les mises à jour les plus récentes pour la documentation de référence, notamment les Déclarations des politiques de la société et les procédures interfonctionnelles.



Un message de notre président et directeur général



Bonjour,

Nos valeurs fondamentales, « Faire le bon choix », « Respecter les autres » et « Rechercher l'excellence » sont essentielles à qui nous sommes et à la façon dont nous fonctionnons en tant que société.

Non seulement elles nous définissent, mais elles représentent la clé de notre avenir – créer des liens de confiance avec nos clients et nos collègues.

C'est pourquoi, chez Lockheed Martin, nous souhaitons que tous les employés lisent et comprennent « Établir la norme », notre code d'éthique et de conduite des affaires.

Notre code établit non seulement des normes d'éthique claires dans des domaines essentiels, mais il explique également comment nous devons nous comporter lorsque nous agissons au nom de la société. Par exemple, notre code dit clairement que nous ne tolérons en aucun cas la corruption, et nous encourageons nos employés à se manifester et à s'exprimer lorsqu'ils soupçonnent des agissements ou des comportements qui contredisent nos valeurs et nos attentes.

Outre « Établir la norme », nous sommes fiers de proposer d'autres ressources en matière d'éthique chez Lockheed Martin. Si vous avez des questions relatives à l'éthique, je vous encourage à contacter votre responsable, l'agent d'éthique ou le partenaire commercial des ressources humaines.

Je vous remercie de vos efforts à comprendre et à respecter les normes rigoureuses qui font de Lockheed Martin un endroit où il est bon travailler.

Ensemble, nous pouvons garantir que l'éthique et l'intégrité ne seront jamais compromises dans notre société.

Marillyn A. Hewson

Table des matières

Notre société

Visions et valeurs	1
Faire respecter le code	2
Droits de l'homme	4
Durabilité	6
Signaler les abus.....	7
Représailles	9

Notre conduite

Coût de la main-d'œuvre et autres	11
Utilisation des actifs	12
Informations sensibles	13
Cadeaux d'affaires	15
Conflits d'intérêts individuels.....	17
Conflits d'intérêts – fonctionnaires.....	19
Conflits d'intérêts organisationnels	20
Dossiers commerciaux justes	21
Formation.....	22

Notre environnement de travail

Sécurité	23
Discrimination et harcèlement.....	24
Environnement, sécurité et santé	25
Milieu de travail sans drogue	26

Nos opérations

Concurrence loyale	27
Affaires internationales.....	28
Délit d'initié.....	31
Antitrust	33
Engager des tiers	34
Processus politique	35
Agir.....	37
Réception et accusé de réception	38



Notre vision et nos valeurs

Lockheed Martin établit la norme pour l'intégrité dans toutes nos activités. Nous exigeons cela de nous-mêmes, tout comme les autres, y compris nos actionnaires et nos clients, attendent cela de nous.

NOTRE VISION :

Être le leader mondial dans le soutien aux missions de nos clients, renforcer la sécurité et promouvoir les découvertes scientifiques.

NOS VALEURS :

Faire le bon choix

Respecter les autres

Rechercher l'excellence

POLITIQUES

- CPS-001 Déontologie et conduite des affaires



CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous faisons respecter le code

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Notre Code s'applique à tous les employés de Lockheed Martin, aux membres du conseil d'administration, aux consultants, aux travailleurs sous contrat et autres agents qui représentent ou agissent au nom de la société.*
- Nous attendons de vous que vous exécutiez vos tâches dans le respect de notre Code et de nos politiques et que vous vous comportiez conformément aux lois et règlements applicables.
- Les leaders doivent être particulièrement conscients des actions qui seraient susceptibles d'influencer les employés à agir de façon contraire aux normes d'éthique invoquées dans notre code.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous suivons à la fois la lettre et l'esprit des lois et règlements qui régissent notre entreprise et les pays dans lesquels nous opérons.

**Toute dispense au Code pour les cadres dirigeants ou les membres du conseil d'administration ne peut être accordée que par le conseil ou un comité du conseil et celle-ci doit être immédiatement communiquée aux actionnaires. Cela évite que les dispenses au Code soient dissimulées du public et respecte les exigences du New York Stock Exchange (NYSE) et des règles semblables du Securities and Exchange Commission et de la loi Sarbanes-Oxley de 2002.*

Réagir aux enquêtes et actions en justice :

- Vous êtes tenus de coopérer dans le cadre d'enquêtes internes. Vous ne devez jamais détruire ou modifier des documents ou dossiers électroniques, mentir à un enquêteur ou le tromper ou empêcher la collecte d'informations relatives à une enquête ou à toute action en justice engagée pour le compte de la société ou contre elle. Dans la mesure du possible, nous coopérerons avec les organismes gouvernementaux en charge d'enquêter sur les violations soupçonnées de la loi. Si Lockheed Martin vous le demande, vous devez également coopérer avec les enquêtes menées par tout gouvernement.
- Vous devez aviser le Bureau d'éthique, le Service juridique ou le service de sécurité industrielle si vous apprenez qu'un organisme gouvernemental ou tout autre tiers mène une enquête ou demande des informations relatives à une violation de la loi soupçonnée.

Suite à la page suivante

Nous faisons respecter le code

Quelles sont mes responsabilités en tant que leader ?

En tant que leader, vous pouvez influencer le comportement des employés par vos paroles et vos actions. Sachez que vos actions sont susceptibles d'influencer les employés à agir de façon contraire à nos normes d'éthique, même si cela n'est pas votre intention. Les suggestions ci-dessous vous guideront à faire preuve de leadership éthique.

Si l'on vous pose une question ou fait part d'une inquiétude :

- Remerciez l'employé de sa démarche.
- Écoutez attentivement.
- Demandez des clarifications et des informations supplémentaires pour vous assurer de bien comprendre la question ou la préoccupation.
- Répondez à la question si vous le pouvez, mais cherchez conseil en cas de besoin avant de répondre.
- Vous n'êtes pas tenu de répondre immédiatement, mais vous devez toujours donner suite aussi rapidement que possible.
- S'il s'avère que la préoccupation nécessite une enquête, référez-en à la ressource appropriée.
- Si vous n'êtes pas certain(e) qu'une enquête est requise, il est préférable de poser la question.

POLITIQUES

- CPS-001 Déontologie et conduite des affaires
- CPS-718 Divulgations au gouvernement des États-Unis
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-021 Enquêtes internes

Faire respecter nos valeurs et le présent Code peut demander plus que le simple respect des lois et de la réglementation.

Nous nous engageons à protéger les droits de l'homme

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

Nous sommes déterminés à faire preuve de civisme ce qui inclut la protection et la promotion des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

Traitement équitable

- Nous traitons les autres avec respect et dignité, encourageons la diversité et les opinions différentes, encourageons l'égalité des opportunités pour tous et contribuons à créer une culture solidaire et éthique.
- Nous interdisons le harcèlement, l'intimidation et la discrimination, le travail des enfants, le travail obligatoire et forcé, le trafic de personnes et tout acte associé à l'esclavage contemporain pour quelque but que ce soit.

Accès aux ressources

- Nous encourageons la responsabilité environnementale en réduisant notre utilisation des ressources naturelles et en maximisant l'efficacité de nos produits.
- Nous innovons dans des technologies qui peuvent protéger et donner accès aux ressources naturelles.
- Nous soutenons l'accès économique par le biais de l'embauche équitable et inclusive, les pratiques de rémunération et l'accès à une diversité des fournisseurs.

Pratiques de travail

- Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations relatives à la rémunération et aux heures de travail et fournissons les avantages sociaux mandatés légalement.
- Nous respectons le droit des employés à exercer leur droit de libre association et de choisir ou non la représentation à la négociation collective.

Suite à la page suivante



CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous nous engageons à protéger les droits de l'homme

POURQUOI NOUS LE FAISONS

La protection et la promotion des droits de la personne :

- Maintiennent notre engagement envers l'intégrité et nos valeurs fondamentales
- Assurent la satisfaction des employés et la productivité
- Améliorent la compétitivité de notre entreprise

POLITIQUES

- CPS-001 Déontologie et conduite des affaires
- CPS-003 Non-discrimination - Égalité des chances au travail
- CPS-021 Responsabilité citoyenne de la société et respect des droits de la personne
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CPS -734 - Lutte contre la traite de personnes
- CPS-803 Durabilité
- CRX-515 Groupes ressources d'employés et réseaux d'employés

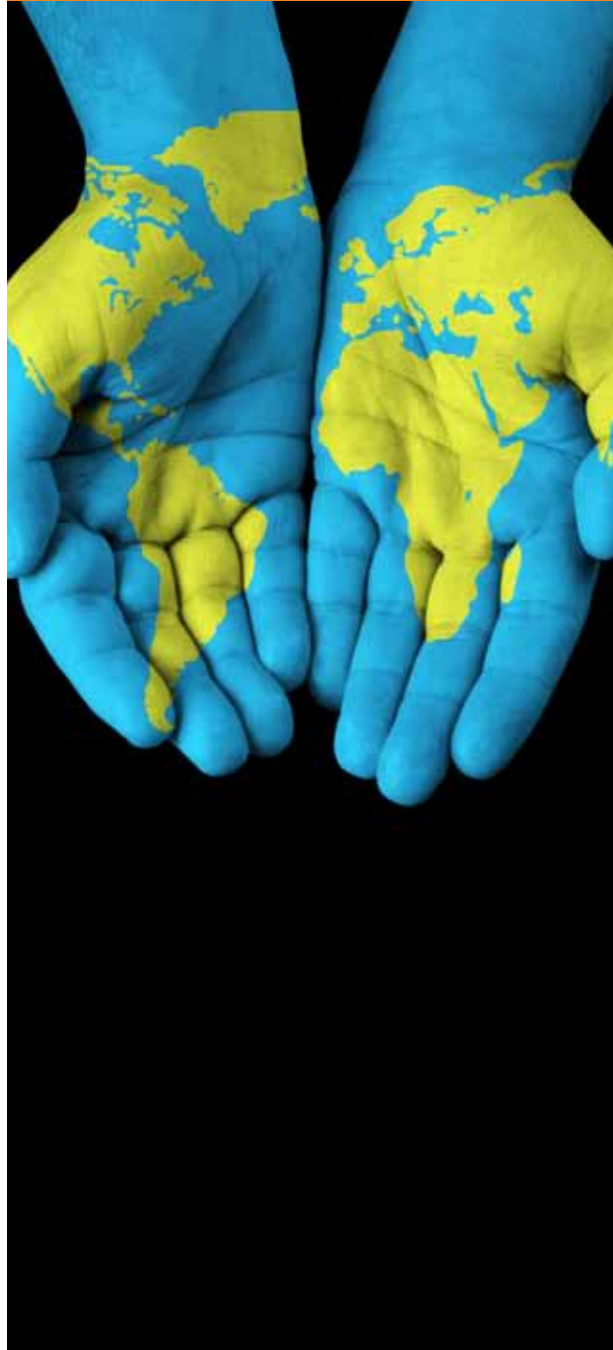


CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE



Nous nous engageons à la durabilité

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous protégeons l'environnement, renforçons les communautés et encourageons la croissance responsable.
- Nous collaborons avec les parties prenantes et gérons toute la gamme des risques et opportunités environnementales, sociales et liées à la gouvernance.
- Nous maintenons un environnement de travail sûr, traitons les employés avec respect et offrons des programmes d'engagement, de bien-être, d'éthique et d'intégration.
- Nous déployons des technologies favorables à des gouvernements stables et des citoyens prospères.
- Nous évaluons notre impact sur l'environnement et déployons des stratégies d'atténuation.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Notre engagement garantit une compétitivité à long terme de nos activités commerciales.
- Notre performance en matière de durabilité améliore les relations avec nos clients et la qualité de celles-ci, réduit les coûts et les risques et stimule l'innovation.
- Nos parties prenantes attendent de nous que nous opérons avec intégrité et dans un engagement de responsabilité citoyenne et dans la protection et la promotion des droits de la personne.

POLITIQUES

- CPS-001 Déontologie et conduite des affaires
- CPS-003 Non-discrimination - Égalité des chances au travail
- CPS-015 Environnement, santé et sécurité (ESS)
- CPS-020 Communication équitable des informations matérielles et financières à la communauté financière et au public
- CPS-021 Responsabilité citoyenne de la société et respect des droits de la personne
- CPS-803 Durabilité
- CRX-015 Protection des informations sensibles
- CRX-515 Groupes ressources d'employés et réseaux d'employés



Nous signalons les abus

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Il vous appartient de signaler les abus avérés ou soupçonnés au Code, à une politique ou à une disposition de contrat.
- Vous ne devez pas prendre de mesures illégales ou non éthiques, même si elles semblent profiter à la société ou si cela vous est demandé par une autorité supérieure au sein de l'entreprise.
- Vous pouvez, et vous devez, songer à votre réaction lorsque vous êtes confronté à différents types de dilemmes ou de conflits relatifs à l'éthique.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous nous engageons à appliquer les normes les plus exigeantes de conduite éthique dans nos rapports avec notre clientèle.
- Toute infraction au Code peut donner lieu à une action disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement. Manquer de signaler une infraction peut en soi représenter une infraction au présent Code.

Vous pouvez signaler toute infraction soupçonnée à :

- la direction
- Les ressources humaines
- Le service juridique
- La sécurité
- l'audit interne
- Le service de l'énergie, environnement, santé et sécurité (EESS)
- Le bureau d'éthique

Suite à la page suivante

CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE



Nous signalons les abus

1-800-LM ETHIC (1-800-563-8442) - l'identité de l'appelant n'est pas utilisée

Pour les malentendants et malparlants : 1-800-441-7457

Fax : 1-301-897-6442

International : lorsque vous appelez ou envoyez un fax de l'extérieur des États-Unis, faites d'abord le code de sortie du pays

Courriel : corporate.ethics@lmco.com

Courrier :

Bureau d'éthique de la société
Lockheed Martin Corporation
6801 Rockledge Drive
Bethesda, MD 20817

Comité d'audit :

Les employés peuvent transmettre leurs préoccupations concernant des affaires d'audit, de comptabilité ou de contrôles internes et soumettre de manière anonyme et confidentielle des sujets d'audit et de comptabilité douteux au comité d'audit du conseil d'administration de Lockheed Martin. Si vous souhaitez faire part d'une de vos inquiétudes au conseil d'audit, contactez le bureau d'éthique de la société et votre préoccupation sera communiquée au président du comité d'audit du conseil d'administration.

POLITIQUES

- CRX-021 Enquêtes internes

Nous ne tolérons pas les représailles

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous ne tolérons pas les représailles.
- Nous prenons les mesures correctives nécessaires pour répondre aux infractions du présent Code, même si ces mesures ne sont pas toujours visibles pour vous.
- Si quelqu'un essaie de vous empêcher de signaler un problème, cette personne est susceptible de faire l'objet d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.
- Contacter le bureau d'éthique ou toute autre ressource de bonne foi ne vous fera jamais encourir de sanction. Le fait d'agir de bonne foi ne signifie pas que vous avez raison, mais que vous estimez avoir fourni des informations véridiques.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Les représailles détruisent la confiance et nuisent à notre culture d'éthique.
- Lorsque vous vous exprimez, cela nous donne l'occasion d'améliorer notre culture et notre performance de façon générale.

Qu'entend-on par « représailles » ?

Les représailles sont le traitement injuste ou inapproprié à l'encontre d'un employé pour avoir signalé une faute professionnelle, déposé une plainte, aidé une autre personne à déposer une plainte, participé à une enquête interne de la société ou fait une demande relative à l'éthique.

Autres droits

La loi des États-Unis accorde à chaque employé de Lockheed Martin des droits et une protection contre d'éventuelles représailles si l'employé dévoile à certains fonctionnaires, au service juridique ou au bureau de l'éthique, des informations que l'employé considère raisonnablement comme étant la preuve d'un gaspillage flagrant, d'une mauvaise gestion, d'un abus de pouvoir, ou de violations de lois liées à des contrats gouvernementaux des États-Unis, à des subventions, ou à des fonds. Il peut s'agir également d'une preuve d'un danger particulier et considérable pour la santé et la sécurité publique.

Suite à la page suivante

Nous ne tolérons pas les représailles

POLITIQUES

- CPS-001 Déontologie et conduite des affaires
- CPS-003 Non-discrimination - Égalité des chances au travail
- CPS-564 Lieu du travail sans harcèlement
- CPS-575 Fournir des conditions raisonnables sur le lieu de travail et pour les candidats
- CPS-718 Divulgations au gouvernement des États-Unis
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-053 Sécurité sur le lieu de travail - Maintenir un lieu de travail sûr et respectueux, dépourvu de menaces et de violence



CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous facturons avec précision les coûts de la main-d'œuvre et autres frais

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Comprenez et respectez les politiques et procédures d'enregistrement de la main-d'œuvre sur votre lieu de travail.
- Justifiez de façon précise tous les frais, y compris les frais de main-d'œuvre, de déplacement, de matériel et autres. Ces coûts comprennent notamment : le travail contractuel normal, le travail lié à la recherche et au développement indépendant et les activités liées à la soumission d'offres et de propositions.
- Ne déformez jamais les faits et ne falsifiez jamais les registres.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

Il s'agit d'une violation de la politique de l'entreprise, et dans certains cas de la loi, de sciemment :

- Facturer frauduleusement ou falsifier des dossiers de comptabilisation du temps
- Facturer un montant ou un centre de coût incorrect
- Approuver une mauvaise facturation
- Transférer des montants à des comptes incorrects

Toutes les transactions commerciales doivent être saisies rapidement et correctement dans nos livres et nos registres commerciaux. Cela signifie que les transactions entre la société et des individus et organisations extérieures sont comptabilisées et exécutées en conformité avec les pratiques et principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis et dans les pays où nous faisons des affaires.

POLITIQUES

- CMS-505 Enregistrement et vérification des coûts de la main-d'œuvre directe
- CPS-011 Contrôles internes
- CPS-441 Estimation des coûts/fixation des prix
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-325 Voyages à titre professionnel
- CRX-327 Cartes commerciales

Nos clients attendent de nous de garantir l'intégrité des dossiers de notre entreprise.

Nous utilisons nos biens de manière responsable

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Montrez-vous responsable dans l'utilisation et la protection adéquates des biens de la société et de ses clients. Cela inclut les systèmes de communication électroniques, les ressources d'information, les matériaux, les installations et les équipements.
- Évitez le gaspillage et l'abus de ces biens. Cela signifie que vous êtes tenus de conserver ces biens avec soin et les protéger contre tout gaspillage et abus, et ne jamais les emprunter ou les sortir de la société ou du site du client sans l'autorisation de la direction. Demandez conseil et obtenez l'autorisation avant d'utiliser tout bien d'un client pour votre utilisation personnelle.
- Vous n'êtes autorisé qu'à une utilisation occasionnelle des biens de la société à des fins personnelles, telle utilisation étant soumise aux exigences et aux restrictions décrites dans la politique de la société.
- Protégez et stockez des informations uniquement sur des biens approuvés.
- N'utilisez pas de carte de crédit de la société à des fins personnelles.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Les ressources et les biens de Lockheed Martin doivent être utilisés au profit de nos actionnaires.
- Nous sommes responsables de la protection des ressources et des biens de nos clients qui sont confiés à la société.

POLITIQUES

- CPS-007 Utilisation personnelle des biens de Lockheed Martin
- CPS-037 Usage approprié des ressources informatiques et d'information
- CRX-014 Conflit d'intérêts individuel
- CRX-156 Cartes d'achats (P-Cards)
- CRX-253 Médias sociaux
- CRX-303 Messagerie électronique
- CRX-325 Voyages à titre professionnel
- CRX-327 Cartes commerciales
- CRX-001 Manuel des voyages à titre professionnel



Nous protégeons les informations sensibles

Les informations sensibles comprennent les renseignements commerciaux de Lockheed Martin, les renseignements commerciaux de tiers, les renseignements d'exportation contrôlée et les informations personnelles et données personnelles.

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

Vous devez :

- Gérer, garder et protéger les informations sensibles en accord avec les exigences applicables.
- Obtenir l'autorisation requise avant de diffuser ou de recevoir de telles informations, en interne ou par l'intermédiaire d'un tiers (tel qu'un fournisseur, un client ou un concurrent).
- N'accéder à des informations ou données personnelles que si vous en avez besoin à des fins commerciales légitimes et si vous disposez de l'autorisation préalable.
- Respecter la vie privée et la dignité de nos employés ainsi que sauvegarder la confidentialité des registres et des informations relatives aux employés.
- Avant de divulguer des informations classifiées, assurez-vous que les destinataires ont l'autorisation appropriée et « le besoin de connaître ».
- Lorsque vous utilisez les médias sociaux, prenez bien soin de protéger les informations relatives à la société, vos collègues, les clients et vous-même.
- Adresser les requêtes externes au Service des communications.
- Obtenir l'autorisation adéquate avant de publier ou de faire des présentations à l'extérieur concernant Lockheed Martin ou ses clients ou partenaires. Il est recommandé aux employés aux États-Unis de consulter l'outil PIRA (Public Information Release Authorization - Autorisation de diffuser des informations publiques) • Les employés à l'extérieur des États-Unis doivent contacter le service des communications pour les points de contact appropriés pouvant examiner leurs documents.
- **SIGNALER TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ À DES INFORMATIONS SENSIBLES.**
- Être très vigilant pour éviter les risques liés à la cybersécurité.
- Respecter les exigences en matière de protection des informations, même si vous n'êtes plus salarié(e) de la société.

Suite à la page suivante

CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous protégeons les informations sensibles

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Notre société, nos clients, fournisseurs et autres partenaires nous ont confié leurs informations sensibles.
- Faire un mauvais usage de ces informations peut nuire à notre réputation, à nos clients, à nos partenaires et à notre pays. Cela peut également donner lieu à des pénalités et à des amendes à l'encontre de la société et ses salariés à titre individuel.
- Lorsque vous faites des affaires à l'échelle internationale, vous devez tenir compte des lois propres au pays concerné, y compris les questions d'importation et d'exportation, les considérations relatives à la vie privée et les exigences particulières en matière de gestion et de protection des informations.

POLITIQUES

- CPS-201 Diffusion des informations
- CPS-310 Contrôles du commerce international et conformité
- CPS-569 La sécurité
- CRX-002 La propriété intellectuelle
- CRX-013 Informations sur le gouvernement et le concurrent
- CRX-015 Protection des informations sensibles
- CRX-015A Informations personnelles
- CRX-015B Informations sur le contrôle à l'exportation
- CRX-015C Informations confidentielles de Lockheed Martin
- CRX-015D Informations confidentielles de tiers
- CRX-015E Transmettre des informations sensibles
- CRX-015F Stocker des informations sensibles
- CRX-015G Éliminer des informations sensibles
- CRX-015H Informations sans restriction
- CRX-016 Vie privée - États-Unis
- CRX-017 Protection des données personnelles - à l'extérieur des États-Unis
- CRX-253 Médias sociaux
- CRX-303 Messagerie électronique

Nous offrons et acceptons des cadeaux d'affaires appropriés

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Évitez jusqu'à la perception qu'un traitement de faveur soit recherché, reçu ou donné en échange de ces cadeaux d'affaires.
- Assurez-vous que l'offre d'un cadeau d'affaires est autorisée par la loi et la politique.
- Vérifiez que l'offre de ce cadeau n'enfreint pas les règles de l'organisation du bénéficiaire.
- N'offrez, ne donnez, ne sollicitez, ni ne recevez de pot-de-vin ou de dessous-de-table, quelle qu'en soit la forme, car il s'agit d'actes criminels. Un pot-de-vin peut se traduire sous la forme d'argent, de frais, de commission, de crédit, de cadeau, de pourboire, d'objet de valeur, de prêt, de divertissement, de service ou de compensation sous toutes les formes fourni directement ou indirectement à un entrepreneur principal, un employé de l'entrepreneur principal, à un sous-traitant ou à un employé du sous-traitant dans l'objectif d'obtenir de manière inappropriée ou de récompenser un traitement favorable en relation avec un contrat important avec les États-Unis, ou une sous-traitance en rapport avec un contrat principal avec les États-Unis.
- Sachez que des règles complexes de même que des limites monétaires s'appliquent lorsque vous faites affaire avec des fonctionnaires, y compris des membres des forces armées.
- Consultez la politique et demandez conseil si vous n'êtes pas certain(e) qu'une action puisse être considérée comme inappropriée ou si elle tombe dans les limites autorisées.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Lorsque les gens échangent des cadeaux ou des dons de courtoisie d'affaires, cela peut donner l'impression (intentionnellement ou non) que des faveurs ont été accordées dans le but d'influencer un jugement commercial. Certaines règles relatives aux cadeaux d'affaires sont calculées par rapport à l'année civile, tandis que d'autres dépendent de la juste valeur marchande du cadeau offert ou reçu.
- Nous faisons concurrence sur les mérites de nos produits et de nos services, et n'offrons pas de cadeaux d'affaires pour obtenir un avantage concurrentiel déloyal. Il existe des directives spécifiques qui s'appliquent à chaque pays dans lequel nous faisons affaire.
- Nous procurons des produits et des services de façon équitable et évitons d'accepter des cadeaux d'affaires qui peuvent entraîner ne serait-ce que la perception d'une relation d'affaires inappropriée. Il existe des règles plus contraignantes concernant l'acceptation de cadeaux d'affaires pour les employés qui participent à la gestion de la chaîne d'approvisionnement ou au processus de gestion de l'entreprise ou des fonds de nos relations commerciales.

Suite à la page suivante



Nous offrons et acceptons des cadeaux d'affaires appropriés

Qu'entend-on par « cadeau d'affaires » ?

Tout don, pourboire, faveur, bénéfice, prêt, commission, remise, abstention, ou tout autre article tangible ou non tangible, ayant une valeur monétaire pour lequel le bénéficiaire n'a pas payé la juste valeur marchande. Le bénéficiaire peut être un individu ou une entité. Tels cadeaux d'affaires comprennent notamment, sans y être limité : espèces et équivalent d'espèces, remises, prix de présence et tombolas, divertissements et loisirs, accès gratuit ou à prix réduit à un événement lié à des affaires (conférence, briefing, séminaire, formation, comité consultatif, réunion de comité, etc.), cartes cadeaux/certificats, honoraires, hospitalité, logement, repas et boissons, modèles, articles promotionnels, services, billets (passes, frais, etc.), transport ou l'utilisation du temps, du matériel, des équipements ou des installations d'un donateur.

Qu'entend-on par fonctionnaire ?

Une personne, quelle que soit sa position, rémunérée ou non, qui fait partie de l'une quelconque des catégories suivantes :

- Un officiel ou employé de tout gouvernement, service, agence, bureau, autorité ou intermédiaire appartenant à un gouvernement, tel qu'une entité contrôlée ou appartenant à l'État ;
- Agit en sa capacité officielle au nom de ou de la part de tout gouvernement, service, agence, bureau, autorité ou intermédiaire ;
- Un officiel, employé ou personne agissant au nom d'une organisation publique internationale ou parrainée par un gouvernement, telle que les Nations unies, la Banque mondiale ou la Communauté européenne.
- Détient une position dans le domaine législatif, administratif, exécutif ou judiciaire, qu'elle ait été nommée ou élue ;
- Un candidat politique ou un officiel ou employé d'un parti politique ;
- Un membre de la famille royale ; ou
- Un membre de la famille ou étroitement associé à l'une quelconque des positions citées ci-dessus.

POLITIQUES

- CPS-008 Cadeaux, gratifications et autres dons de courtoisie d'affaires
- CPS-716 Respect de la loi contre les dessous-de-table de 1986
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-011 Consultants internationaux en développement des affaires



Nous évitons les conflits d'intérêts

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Vous devez être juste et impartial(e) dans toutes vos affaires.
- Nos politiques interdisent à la fois le conflit d'intérêts avéré et les activités qui donnent l'apparence d'un conflit d'intérêts. Évitez les situations dans lesquelles vos intérêts personnels pourraient entrer en conflit, réel ou apparent, avec les intérêts de Lockheed Martin.
- N'utilisez jamais vos contacts ou votre poste dans la société pour promouvoir des intérêts extérieurs ou personnels.
- N'utilisez pas les biens, les informations ou les opportunités de la société pour votre gain personnel.
- Vous devez signaler par écrit tout conflit d'intérêts actuel ou potentiel dès que vous en êtes conscient.
- Vous êtes tenu de certifier votre respect de notre politique de conflits d'intérêts une fois par an.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous nous engageons à appliquer les normes les plus exigeantes de la conduite éthique des affaires. C'est ce que nous attendons de nos employés, de nos représentants et du conseil d'administration. Les représentants comprennent les consultants, la main-d'œuvre contractuelle et n'importe quelle autre personne représentant ou agissant pour le compte de la société.
- Nous avons la responsabilité envers nos actionnaires d'agir dans le meilleur intérêt de la société.
- Le processus de divulgation interne renforce notre intention de conduire nos affaires avec intégrité.

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts personnel ?

Un conflit d'intérêts personnel existe lorsque vous avez des loyautés partagées : lorsque vous avez un intérêt personnel direct ou indirect dans une transaction ou une affaire de telle sorte qu'il pourrait sembler influencer le jugement que vous devez exercer pour le compte de Lockheed Martin, influencer vos actes ou vous amener à négliger les intérêts commerciaux de Lockheed Martin.

Notre politique de conflit d'intérêts couvre de nombreuses situations, y compris les exemples suivants :

- Posséder ou avoir un intérêt substantiel dans une société cliente, concurrente ou fournisseur de notre société.

Suite à la page suivante



Nous évitons les conflits d'intérêts

- Membres de la famille : Faire des affaires avec une société appartenant à, ou contrôlée par, un employé de Lockheed Martin ou sa famille.
- Liens de famille avec des personnes employées par un fournisseur ou un concurrent.
- Cadeaux : Acceptation de cadeaux, paiements ou services de la part de personnes cherchant à entrer en relations d'affaires avec Lockheed Martin.
- Intérêts commerciaux extérieurs à la société : avoir votre propre entreprise ou travailler pour une autre entreprise alors que vous êtes employé par Lockheed Martin, utiliser les compétences ou la formation professionnelle identiques ou similaires à celles que vous utilisez dans le cadre de votre emploi.
- Plusieurs rôles : agir en tant que consultant indépendant auprès d'un client ou fournisseur de Lockheed Martin, tout en étant employé par Lockheed Martin.
- Utiliser des biens à des fins personnelles : utiliser les biens, la propriété intellectuelle ou les renseignements commerciaux de la société à des fins personnelles.
- Employés subalternes : entretenir une relation proche et personnelle avec un(e) employé(e) subalterne.
- Œuvres de bienfaisance : l'utilisation du temps de travail pour vendre des produits au profit d'organisations de bienfaisance ou la sollicitation de dons pour de telles organisations.
- Fonctionnaires : discuter d'embauche avec des employés du gouvernement, leur faire des cadeaux en infraction aux lois et règlements applicables ou assigner des fonctions interdites à des employés de Lockheed Martin anciens fonctionnaires.

POLITIQUES

- CPS-008 Cadeaux, gratifications et autres dons de courtoisie d'affaires
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-011 Consultants internationaux en développement des affaires
- CRX-013 Informations sur le gouvernement et le concurrent
- CRX-014 Conflit d'intérêts individuel



CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous évitons les conflits d'intérêts liés aux emplois au service du gouvernement

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous respectons l'ensemble des lois et règlements relatifs à l'embauche ou à l'obtention de services de la part de fonctionnaires.
- Nous évitons les conflits d'intérêts en rapport avec l'embauche ou l'obtention de services de fonctionnaires présents ou passés. Cela inclut le personnel militaire passé comme présent ainsi que les autres fonctionnaires.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- La pérennité de notre réussite et de notre compétitivité sur le marché dépend du fait que nous nous assurions de ne pas embaucher ni travailler avec des fonctionnaires actuels ou passés d'une façon susceptible de créer un conflit d'intérêts réel ou apparent.

Ces règles :

- S'appliquent aux contacts ou aux négociations avec des fonctionnaires actuels pour envisager leur embauche potentielle par la société ou leur intervention en tant que consultants ou sous-traitants.
- Sont susceptibles de restreindre les rôles et responsabilités que peuvent tenir les anciens fonctionnaires pour notre compte après avoir rejoint la société.
- Peuvent être complexes. Consultez toujours la politique de Lockheed Martin et demandez l'avis des Ressources humaines ou du Service juridique.

POLITIQUES

- CPS-008 Cadeaux, gratifications et autres dons de courtoisie d'affaires
- CRX-014A Conflit d'intérêts - Emplois au service du gouvernement



Nous évitons les conflits d'intérêts organisationnels

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous identifions et évitons ou limitons les conflits d'intérêts organisationnels (CIO) au sein de Lockheed Martin en sélectionnant de façon appropriée les nouvelles perspectives commerciales.
- Nous respectons les restrictions relatives aux CIO.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

L'identification précoce et la communication en temps utile de conflits potentiels de cette nature :

- Créent un climat de confiance avec les clients.
- Renforcent notre intention de mener nos affaires avec intégrité.
- Permettent à Lockheed Martin de continuer à participer à de nouvelles opportunités commerciales.
- Évitent la disqualification et la perte d'affaires.

Qu'entend-on par CIO ?

Un CIO peut survenir si Lockheed Martin est dans l'impossibilité avérée ou potentielle d'assister un client ou de lui fournir un service ou des conseils de façon impartiale. La réglementation a pour but de prévenir à la fois un avantage concurrentiel déloyal et des rôles conflictuels susceptibles d'influencer le jugement d'une entreprise.

POLITIQUES

- CRX-014E Personnes ayant des restrictions liées à des conflits d'intérêts organisationnels
- CRX-600 Conflit d'intérêts organisationnel



Nous conservons des dossiers d'entreprise rigoureux

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Lorsque vous préparez ou soumettez des dossiers commerciaux ou financiers, ceux-ci doivent être rigoureux.
- Vous ne devez inclure aucune information confidentielle ou privée dans toute divulgation publique de documents sans avoir obtenu l'autorisation nécessaire au préalable. Les divulgations publiques comprennent les rapports ou documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission, d'autres organismes de réglementation, et les autres communications publiques faites par la société.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous avons l'obligation, envers le public et nos actionnaires, de faire des déclarations publiques exactes.
- Nous nous engageons à travailler dans un environnement où les communications sont ouvertes, sans compromettre les informations qui font l'objet de droits de propriété et les informations confidentielles.

Si vous préparez des dossiers commerciaux ou financiers ou des communications publiques pour le compte de la société, vous devez vous assurer que toutes les informations qu'ils contiennent sont exhaustives, équitables, opportunes, exactes et compréhensibles. Les communications publiques comprennent les présentations externes.

Si vous avez des préoccupations au sujet d'un quelconque aspect des registres commerciaux ou financiers ou des affaires d'audit de notre entreprise, ou si vous apprenez que d'autres personnes ont de telles préoccupations, vous devez en faire part à votre responsable, au service financier, à l'audit interne, au service juridique ou au bureau d'éthique.

POLITIQUES

- CPS-011 Contrôles internes
- CPS-020 Communication équitable des informations matérielles et financières à la communauté financière et au public
- CPS-201 Diffusion des informations
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-011 Consultants internationaux en développement des affaires





Nous participons à la formation

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Notre formation est conçue pour aider les employés à apprendre à mettre en œuvre nos valeurs par le biais d'exemples basés sur des situations réelles dans notre environnement de travail.
- Vous êtes tenus de terminer votre formation avant les dates d'échéance précisées.
- La Formation de sensibilisation aux problèmes éthiques est exigée annuellement pour tous les employés, consultants et membres du conseil d'administration.
- La Formation de conformité aux pratiques commerciales informe les employés sur les exigences spécifiques de conformité. Chaque cours cible souvent un public en fonction de son rôle.
- Des audits sont menés pour contrôler l'efficacité de l'exécution.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- La formation nous prépare à reconnaître et à réagir à des situations qui demandent une prise de décision éthique.
- La Formation de sensibilisation aux problèmes éthiques nous permet de parler de la façon dont l'éthique fait partie intégrante du travail que nous faisons.
- Le cours améliore notre compréhension des thèmes du présent Code et nous enseigne comment mettre en pratique la formation.
- La formation traite des conséquences des infractions à la conformité, tant pour Lockheed Martin que pour les employés.
- Nos cours permettent de nous assurer que la déontologie fait partie intégrante de notre entreprise.

POLITIQUES

- CPS-001 Déontologie et conduite des affaires

Nous nous engageons à protéger votre sécurité

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous protégeons nos employés, nos activités et nos actifs dans le monde entier.
- Nous agissons pour limiter les menaces à la sécurité de nos employés sur le lieu de travail.
- Nous protégeons correctement tout le matériel classifié ainsi que toutes les autres informations qui nous ont été confiées.
- Nous respectons les exigences de sécurité des politiques nationales de sécurité et de nos clients et nous cherchons à les dépasser.
- Nous mettons en œuvre des programmes de contre-espionnage et de détection des menaces dédiés.
- Nous utilisons une procédure d'enquête de sécurité rigoureuse et objective.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Notre engagement va dans le sens de la sécurité de nos employés, de nos clients et de nos partenaires commerciaux.
- Le respect des règles de sécurité profite à notre société, à nos clients, ainsi qu'à la sécurité nationale et à la stabilité mondiale.
- Le respect des contraintes de sécurité aide dans l'exécution des contrats.
- Nos clients nous font confiance pour que nous leur fournissions des produits et des services sans compromettre leur sécurité.

POLITIQUES

- CPS-569 La sécurité
- CRX-052 Gestion de crise
- CRX-053 Sécurité sur le lieu de travail - Maintenir un lieu de travail sûr et respectueux, dépourvu de menaces et de violence
- CRX-055 Déplacement ou affectation à des sites à haut risque
- CRX-056 Opérations de sécurité internationales
- CRX-057 Procédures de sécurité LM
- CRX-059 Programme de détection des menaces internes



CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous faisons preuve d'une tolérance zéro pour la discrimination et le harcèlement

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

• Nous ne tolérons en aucun cas ni le harcèlement, ni la discrimination de quelque nature que ce soit, tout particulièrement en rapport avec la race, l'ethnie, la religion, la couleur de peau, le sexe, la grossesse, l'origine nationale, l'âge, le statut de vétéran militaire, l'ascendance, l'orientation sexuelle, l'identité des genres ou leur expression, la situation conjugale, la structure familiale, les informations génétiques ou le handicap mental ou physique (et la condition médicale pour les employés en Californie).

POURQUOI NOUS LE FAISONS

Le but de Lockheed Martin est de maintenir un environnement de travail professionnel dépourvu de :

- Menaces
- Violence
- Intimidation
- Comportement abusif ou intimidant
- Autre comportement semblable

Tolérance zéro

En tant qu'entreprise mondiale, nous reconnaissons que certains pays dans lesquels nous déployons nos activités peuvent avoir des normes différentes relativement au lieu de travail. Notre politique de tolérance zéro s'applique à tous nos employés, quel que soit le lieu où ils travaillent.

POLITIQUES

- CPS-003 Non-discrimination - Égalité des chances au travail
- CPS-564 Harcèlement - Liberté du lieu de travail
- CPS -734 - Lutte contre la traite de personnes
- CRX-053 Sécurité sur le lieu de travail - Maintenir un lieu de travail sûr et respectueux, dépourvu de menaces et de violence
- CRX-515 Groupes ressources d'employés et réseaux d'employés
- CRX-537 Congé pour service militaire



Nous entretenons un environnement de travail sûr et sain

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

Vous devez :

- Respecter les lois, réglementations, politiques et procédures applicables en matière d'environnement, de sécurité et de santé.
- Respecter tous les avertissements et les réglementations publiés.
- Communiquer immédiatement à l'autorité hiérarchique compétente tout accident ou blessure subis en poste ou toute préoccupation relative à l'environnement, à la sécurité ou à la santé que vous pourriez avoir.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr et sain dans le monde entier, et à protéger la santé des individus et de l'environnement.
- Nous respectons les pratiques de gérance de l'environnement dans le monde entier, car il s'agit d'une attitude responsable rentable pour les affaires.
- Les pratiques commerciales durables profitent aux individus, à la planète et offrent des avantages économiques.

POLITIQUES

- CPS-015 Environnement, santé et sécurité (ESS)
- CRX-053 Sécurité sur le lieu de travail - Maintenir un lieu de travail sûr et respectueux, dépourvu de menaces et de violence



Nous maintenons un milieu de travail sans drogue

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous interdisons la possession, l'utilisation, la vente, la fabrication, le transfert, le trafic ou la consommation de drogues illégales, ainsi que l'abus de drogues légales, sur le lieu de travail ou lorsque des affaires sont menées pour le compte de la société.
- Nous interdisons la consommation d'alcool sur le lieu de travail ou lorsque des affaires sont menées pour le compte de la société.
- En tant qu'entrepreneur travaillant pour le gouvernement fédéral, Lockheed Martin doit maintenir un lieu de travail dépourvu de drogues. Des initiatives locales et au niveau des États pour légaliser la marijuana à des fins médicales ou récréatives ne modifient en rien cette exigence.
- Nos locaux sont dépourvus de tabac et de fumée. Cela comprend les cigarettes électroniques.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Les initiatives en matière de santé et de bien-être sont intimement liées à un environnement de travail productif. Nous respectons la loi de 1988 pour un de travail dépourvu de drogue (Drug Free Workplace Act en anglais) aux États-Unis, et les lois équivalentes dans les autres pays où nous faisons affaire.
- L'usage d'une substance illégale peut avoir un impact négatif sur votre capacité à exécuter votre travail sans danger et de façon productive et à obtenir ou conserver une habilitation de sécurité ou la continuité de votre emploi.

POLITIQUES

- CRX-525 Environnement dépourvu de tabac et de fumée
- CPS-545 Milieu de travail sans drogue



Nous respectons la concurrence loyale

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Soyez équitables dans vos rapports avec les clients, les fournisseurs, les concurrents et les employés.
- Assurez-vous que toutes les déclarations, communications et communiqués à des clients et fournisseurs potentiels sont exacts et véridiques.
- Exécutez tous les contrats dans le respect des spécifications, des exigences et des modalités contractuelles.
- Refusez les offres de soumissions, de propositions ou d'informations sur le choix des sources de la part d'entrepreneurs non autorisés.
- N'utilisez, ne bénéficiez, n'acceptez ni ne recevez jamais d'information à laquelle Lockheed Martin ne peut pas clairement et légitimement prétendre.

Si vous recevez ou diffusez des informations non autorisées, ou que vous avez des doutes sur le droit légal de la Société d'utiliser ces informations, ne les copiez pas, ne les distribuez pas et ne les utilisez pas. Demandez conseil auprès du service juridique ou du bureau d'éthique.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous accordons de la valeur à l'intégrité du processus de passation des marchés en termes de soumission d'offres et de la négociation et l'exécution des contrats.

POLITIQUES

- CPS-009 Gestion des nouvelles opportunités commerciales
- CPS-441 Estimation des coûts/fixation des prix
- CPS-729 Respect des lois antiboycott des États-Unis
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-011 Consultants internationaux en développement des affaires
- CRX-013 Informations sur le gouvernement et le concurrent
- Protection des informations sensibles



Nous menons nos affaires internationales avec intégrité

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Lockheed Martin fait preuve d'une tolérance zéro envers la corruption.
- Nous respectons toutes les réglementations applicables relatives à l'exportation et à l'importation.
- Nous ne nous soumettons pas ni ne soutenons les pratiques commerciales internationales restrictives ou les boycotts qui ne sont pas sanctionnés par le gouvernement des États-Unis.
- Nous respectons les lois des États-Unis et les lois des pays dans lesquels nous faisons affaire (à moins qu'elles ne soient en conflit avec la loi des États-Unis). Si vous rencontrez un conflit avec une loi des États-Unis, vous devez gérer ce conflit avec votre conseiller juridique donné.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nos normes élevées de conduite commerciale éthique constituent un composant essentiel de notre stratégie d'intégrité commerciale qui nous permet de construire des rapports avec nos clients et de gagner des programmes dans le monde entier.
- Les pots-de-vin, les violations aux exportations et aux importations et les boycotts illégaux font du tort à la confiance et à la transparence nécessaires aux transactions commerciales.
- La corruption crée une concurrence déloyale, augmente les coûts et met en danger la qualité et la capacité de nos produits et services.
- Le non-respect de la loi peut entraîner une radiation potentielle personnelle et de l'entreprise, une incarcération et de potentielles sanctions pécuniaires de même qu'un dommage irréparable à la réputation de la société.

Lutte contre la corruption

Vous devez vous conformer strictement aux lois anticorruptions qui gouvernent nos opérations dans les pays où nous faisons affaire. Ces lois comprennent la Foreign Corrupt Practices Act (FCPA - loi contre les pratiques de corruption à l'étranger) des États-Unis, la Bribery Act (loi contre les pots-de-vin) au Royaume-Uni, et autres lois semblables dans d'autres pays.

Suite à la page suivante

Nous menons nos affaires internationales avec intégrité

Que font ces lois ?

- Elles interdisent le versement direct ou indirect de pots-de-vin à des fonctionnaires des États-Unis ou à l'étranger, à des partis politiques, à des responsables de partis politiques ou à des candidats à des fonctions publiques, ou à des employés d'organisations commerciales, dans le but d'obtenir ou de préserver des marchés ou un avantage commercial inapproprié.
- Elles interdisent la falsification délibérée des livres et registres d'une société ainsi que le fait de volontairement contourner ou de ne pas appliquer les contrôles comptables internes adéquats, qui pourraient faciliter ou dissimuler la corruption.

Notre politique interdit l'offre ou le paiement inapproprié d'argent ou d'autres éléments de valeur. La politique s'applique à toute personne faisant des affaires pour le compte de Lockheed Martin. Cela comprend notamment les directeurs, agents, employés, consultants, représentants, distributeurs, les courtiers, les fournisseurs, les filiales en propriété exclusive ainsi que les autres partenaires d'affaires de Lockheed Martin.

Notre politique interdit spécifiquement les paiements de faveur. Les paiements de faveur incluent les paiements visant à accélérer ou assurer l'exécution d'une mesure gouvernementale de routine telle que l'obtention d'un visa ou d'un dédouanement.

Importation et exportation et autres restrictions commerciales

- Nous exigeons un respect strict de toutes les lois et de tous les règlements relatifs aux importations et aux exportations qui s'appliquent au transfert de certaines données techniques, d'équipements et de technologies entre les pays.
- Vous n'êtes pas en droit d'obliger Lockheed Martin à participer à une transaction dans tout pays soumis à des restrictions commerciales imposées par le gouvernement des États-Unis.
- Avant de négocier ou de participer à une transaction internationale, consultez le bureau de conformité du commerce international, le service juridique ou le bureau d'éthique.

Ces restrictions peuvent inclure des sanctions ou des embargos qui interdisent à Lockheed Martin d'exercer certaines activités commerciales dans des pays donnés, et avec des personnes et des entités particulières. Par exemple, la loi des États-Unis interdit l'interaction avec des États et organisations terroristes identifiés.

Les lois et règlements relatifs au commerce international sont complexes. Veillez à éviter les infractions mêmes involontaires.

Suite à la page suivante

Nous menons nos affaires internationales avec intégrité

Anti-boycott

- N'adoptez pas et ne soutenez pas des pratiques restrictives du commerce international ou des boycotts non sanctionnés par le gouvernement des États-Unis.
- Ne participez à aucun accord, ne fournissez aucune information, ni ne prenez aucune initiative qui obligerait Lockheed Martin à refuser de traiter avec des clients, des fournisseurs ou autres partenaires potentiels ou réels dans l'appui d'un boycott illégal.

Tous les demandes en ce sens, qu'elles soient écrites ou verbales, doivent être signalées immédiatement au service juridique ou au bureau d'éthique.

POLITIQUES

- CPS-008 Cadeaux, gratifications et autres dons de courtoisie d'affaires
- CPS-021 Responsabilité citoyenne de la société et respect des droits de la personne
- CPS-310 Contrôles du commerce international et conformité
- CPS-729 Respect des lois anti-boycott des États-Unis
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-011 Consultants internationaux en développement des affaires
- CRX-015 Protection des informations sensibles

Contactez votre service juridique ou votre bureau d'éthique en cas de conflits avec les lois des États-Unis ou les lois et les réglementations spécifiques qui s'appliquent à votre travail.

CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous ne commettons aucun délit d'initié

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

Nous ne nous livrons pas aux activités suivantes :

- Utilisation ou partage d'informations non publiques essentielles à des fins personnelles.
- Transmission de telles informations à un tiers qui n'a pas le « besoin de connaître ».
- Négociations de valeur de Lockheed Martin, ou de toute autre société, lorsqu'en possession d'informations non publiques essentielles concernant Lockheed Martin ou telle autre société.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous croyons en un marché équitable et ouvert.
- Nous sommes tenus de respecter toutes les lois et réglementations sur les valeurs mobilières des États-Unis et des autres pays.

Qu'est-ce qu'une information non publique essentielle ?

Au cours de votre emploi, vous pouvez être amené à connaître des informations importantes relatives à Lockheed Martin ou à d'autres sociétés, membres d'équipe, fournisseurs, vendeurs, sous-traitants, etc. avant que l'information ne soit connue du grand public. Une information, qu'elle soit positive ou négative, est dite « essentielle » s'il y a de très fortes chances qu'un investisseur raisonnable la considère comme importante pour décider de vendre ou acheter un titre. L'information est « non publique » tant qu'elle n'est pas officielle, largement diffusée et assimilée par le grand public. L'information est considérée comme « non publique » tant qu'elle n'a pas été largement diffusée. Cela signifie qu'elle a été fait l'actualité, ou qu'elle a été diffusée sous la forme d'une annonce officielle et que suffisamment de temps s'est écoulé sur le marché libre, en privé ou dans les plans de la société pour cette information ait pu être assimilée par le grand public (généralement, le jour ouvrable suivant). Un jour ouvrable est défini comme un jour au cours duquel le New York Stock Exchange (NYSE) était ouvert. Ainsi, si l'information est diffusée un mardi, vous pouvez faire une opération en bourse le mercredi. Si elle est diffusée un vendredi, vous ne pouvez pas faire de transaction avant le lundi suivant.

Suite à la page suivante

CODE DE CONDUITE

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

Nous ne commettons aucun délit d'initi 

Qu'entend-on par valeurs mobili res ?

Le terme de « valeur mobili re » est d fini de fa on tr s large par les lois sur les valeurs mobili res, et elles comprennent les actions (ordinaires et privil gi es), les unit s d'actions assujetties   des restrictions, les options sur actions pour les employ s, les obligations, les obligations non garanties, les options de vente ou d'achat ou autres instruments similaires.

Qu'entend-on par op ration (*trading*) ?

Une op ration comprend toute transaction de valeurs mobili res, y compris le transfert ou la r allocation de fonds vers ou   partir du fonds commun en actions de Lockheed Martin dans le cadre de vos r gimes d' pargne, r gimes d'indemnisation ou r gimes de r mun ration diff r e ; tout achat ou vente d'actions ordinaires (y compris la vente de parts re ues   partir d'unit s d'actions assujetties   des restrictions acquises) ; tout don en valeurs mobili res de Lockheed Martin si la valeur du don est  tablie   des fins d'imp ts au moment du don ; et l'exercice d'options sur actions pour les employ s. Elle comprend  galement les op rations ex cut es suite   des ordres   prix limit , m me si celles-ci ont  t  plac es avant que vous ne soyez en possession d'une information non publique essentielle.

POLITIQUES

- CPS-016 Fusions, acquisitions, cessions, op rations commerciales et investissements
- CPS-020 Communication  quitable des informations mat rielles et financi res   la communaut  financi re et au public
- CPS-722 Respect des lois des  tats-Unis sur les valeurs mobili res

Communiquez avec le service juridique ou le bureau d' thique lorsque vous avez une question concernant une « information non publique essentielle » potentielle.

Nous nous conformons formellement à toutes les lois antitrust

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Les lois antitrust ont été promulguées pour protéger le commerce contre des contraintes et monopoles illégaux ou contre des pratiques commerciales déloyales.
- Évitez d'entrer dans des discussions relatives aux activités énumérées et résumées dans la politique, susceptibles d'enfreindre les lois antitrust.
- Les lois antitrust s'appliquent dans le monde entier dans nos affaires avec les concurrents, fournisseurs et clients, et toute infraction à celles-ci peut donner lieu à des pénalités civiles et parfois criminelles.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Nous respectons la concurrence ouverte et loyale.
- Nous ne nous engageons pas volontairement dans des affaires qui éliminent ou découragent la concurrence ou qui nous donnent un avantage concurrentiel injustifié.

Évitez d'entrer dans des discussions relatives aux activités énumérées et résumées ci-dessous, susceptibles d'enfreindre les lois antitrust :

- La fixation des prix.
- Le boycott de fournisseurs ou de clients.
- Une tarification visant à mener un concurrent à la faillite.
- Le dénigrement, la présentation inexacte ou le harcèlement d'un concurrent.
- Le fait de s'associer avec des sociétés de façon à minimiser les concurrents pour les clients, y compris le fait d'essayer de bloquer un concurrent et d'empêcher son entrée sur le marché.
- Les pots-de-vin, les dessous-de-table ou le vol de secrets commerciaux.
- Le fait de passer des accords ou des ententes avec des concurrents pour diviser le marché sur lequel ils agissent en attribuant des offres, des contrats, des territoires ou des marchés et/ou en réduisant la production ou la vente de produits ou de lignes de produits.
- Le fait de rendre la vente d'un produit ou d'un service conditionnelle à la vente d'un autre produit ou service.
- Le fait de rendre la vente ou l'achat de produits ou de services conditionnels à l'exigence que le vendeur ou l'acheteur ne fasse pas affaire avec des concurrents de la société.

POLITIQUES

- CPS-720 Respect des lois antitrust





Nous engageons les services de tiers de façon appropriée

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous n'engageons pas les services de tiers pour mener nos affaires de façon contraire à la loi ou à nos politiques ou qui contournerait nos valeurs et principes. Les consultants, les représentants et les tiers doivent certifier qu'ils respecteront les exigences de la société lorsqu'ils effectuent des affaires pour le compte de celle-ci.
- Nous sommes responsables des actions entreprises en notre nom par des tiers.

Les actions que nous interdisons comptent notamment :

- L'offre ou le versement ou la réception de pots-de-vin ou de dessous-de-table
- L'espionnage industriel
- L'obtention de données sensibles, confidentielles ou classifiées d'un tiers sans autorisation
- L'obtention abusive d'informations privilégiées ou d'influence

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Les décisions et actions de tiers qui mènent des affaires pour le compte de notre société ont un impact sur la réputation de l'entreprise et peuvent donner lieu à des responsabilités civiles ou criminelles pour celle-ci.

POLITIQUES

- CPS-008 Cadeaux, gratifications et autres dons de courtoisie d'affaires
- CPS-113 Acquisition de biens et de services
- CPS-716 Respect de la loi contre les dessous-de-table de 1986
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CPS-734 Lutte contre la traite de personnes
- CRX-010 Consultants pour le développement commercial national
- CRX-011 Consultants internationaux en développement des affaires
- CRX-025 Accords de partenariat
- CRX-106 Gérer les grands contrats de sous-traitance
- CRX-126 Pièces et matériel électroniques contrefaits

Demandez conseil auprès de nos services de consultants avant d'engager un consultant national ou international.

Nous respectons le processus politique

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

Nous respectons les politiques de la société et les lois relatives au processus politique dans tous les pays où nous faisons des affaires.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- Lockheed Martin respecte l'esprit et la lettre de toutes les lois relatives à sa participation dans le processus politique.
- Les lois relatives aux contributions politiques, aux cadeaux et au lobbying sont complexes. Même des infractions involontaires peuvent résulter en une perte d'opportunités commerciales, endommager notre réputation et entraîner des pénalités civiles et criminelles.

Ce qui est interdit

- Utiliser les fonds, biens ou installations de Lockheed Martin au profit de partis ou de candidats politiques n'importe où dans le monde, sans l'autorisation préalable écrite du service des affaires gouvernementales ou de Lockheed Martin International, relative aux activités politiques à l'extérieur des États-Unis.
- De nombreux pays, outre les États-Unis, peuvent interdire les contributions politiques de sociétés. Cela peut inclure le don de fonds, de biens ou de services de la société, directement ou indirectement, à des candidats politiques, y compris des heures de travail d'employés.
- Les lois locales et étatiques peuvent limiter les contributions et activités politiques des sociétés.

Faites preuve de prudence

Contactez le service des affaires gouvernementales ou Lockheed Martin International (pour les activités politiques à l'extérieur des États-Unis) pour les problèmes suivants :

- Fonctions publiques : Des conflits d'intérêts peuvent survenir si vous cherchez à occuper ou si vous occupez un poste public ou si vous siégez dans des commissions ou des groupes consultatifs.
- Lobbying — Le lobbying peut être direct ou indirect, mais il est scrupuleusement examiné, quel que soit le cas. Vous êtes tenu de respecter toutes les règles et réglementations applicables, vous devez éviter en particulier toute infraction, même involontaire, des politiques de la société et des règles fédérales relatives aux cadeaux et au lobbying.

Suite à la page suivante



Nous respectons le processus politique

- Le Congrès et le corps exécutif des États-Unis : Il est important que Lockheed Martin présente un message commercial unique et cohérent à notre communauté de clients basée aux États-Unis. Le service des affaires gouvernementales travaille avec des secteurs d'affaires pour mettre au point une approche unifiée aux initiatives de marketing et aux stratégies de politique, réglementaires et législatives de la société aux États-Unis. À ces fins, le service des affaires gouvernementales doit autoriser toute interaction avec des membres du Congrès ou du corps exécutif des États-Unis à Washington, D.C. ou avec leur personnel.
- Gouvernements locaux et étatiques : Le service des affaires gouvernementales doit autoriser toute interaction avec des membres de gouvernements étatiques ou locaux au nom de Lockheed Martin.
- Gouvernements étrangers : vous devez connaître et respecter les procédures et politiques de la société avant de contacter tout membre ou employé d'une entité non américaine.
- Contributions politiques individuelles : Certaines lois étatiques et locales peuvent restreindre, limiter ou exiger la divulgation de contributions politiques personnelles effectuées par des employés individuels ou par leurs proches.

Ce qui est autorisé

Nous vous encourageons à :

- Participer au comité d'action politique des employés de Lockheed Martin, si vous êtes admissible.
- Prendre part personnellement aux affaires civiques et au processus politique pendant votre temps libre et à vos frais.
- Soutenir les partis et les candidats politiques de votre choix.

POLITIQUES

- CPS-004 Activité politique
- CPS-005 Opérations internationales
- CPS-008 Cadeaux, gratifications et autres dons de courtoisie d'affaires
- CPS-045 Service des affaires gouvernementales
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-251 Dons de charité



Posez-vous la question...

- ✓ Ai-je tenu compte de tous les risques ?
- ✓ Qui est gagnant et qui est perdant ?
- ✓ Est-ce trop beau pour être vrai ?
- ✓ Pourquoi cela me gêne-t-il ?
- ✓ Qu'en penserait notre client ou fournisseur ?
- ✓ Et si ma famille ou mes amis savaient ce que je suis en train de faire ?
- ✓ Est-ce que j'ai des données valides qui pourraient me diriger vers une décision différente ?
- ✓ Est-ce équitable et honnête ?
- ✓ Mes responsables sont-ils au courant ?
- ✓ Quelles sont les conséquences de cette solution ?
- ✓ Faut-il que je pose d'autres questions pour avoir une meilleure idée ?

Nous agissons

NOUS ÉTABLISSONS LA NORME

- Nous utilisons les techniques Exprimer nos valeurs (Voicing our Values) pour mettre en pratique nos valeurs.
- Nous gérons les conflits de valeurs et les infractions potentielles de la loi et de la politique lorsqu'elles surviennent.
- Nous nous sensibilisons aux signes de danger que nos valeurs sont en danger.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

- L'intégrité de la société dépend de chacun de nous et de notre responsabilité à vivre selon nos valeurs.
- Les conflits de valeurs se produisent normalement dans l'environnement de travail, et ceux-ci doivent être résolus.
- Connaître les signes avant-coureurs nous aide à identifier et à corriger les problèmes potentiels avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur.

POLITIQUES

- CPS-001 Déontologie et conduite des affaires
- CPS-718 Divulgations au gouvernement des États-Unis
- CPS-730 Respect des lois de lutte contre la corruption
- CRX-021 Enquêtes internes

Réception et accusé de réception

Je reconnais avoir reçu ma copie personnelle de *Établir la norme*, le Code d'éthique et de conduite commerciale de Lockheed Martin, et que j'ai lu, que j'ai compris et que je respecterai ce code. Je reconnais que chaque employé, membre du conseil d'administration, consultant, travailleur contractuel ou autre agent représentant ou agissant au nom de la société est responsable de connaître et de respecter les principes et les normes du code. Je comprends également que les infractions au code entraînent des mesures correctives qui peuvent donner lieu à des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement.

Signature : _____ Nom en caractères d'imprimerie: _____

Numéro d'employée (le cas échéant) : _____ Société : _____

Date : _____ Lieu : _____

Contactez les ressources humaines ou le bureau de l'éthique pour des instructions sur la façon de soumettre ce formulaire. Si vous n'êtes pas employé de Lockheed Martin, contactez le point de contact Lockheed Martin.

FAIRE LE BON CHOIX

RESPECTER LES AUTRES

RECHERCHER L'EXCELLENCE

1-800-LM ETHIC (1-800-563-8442)

l'identité de l'appelant n'est pas utilisée

Pour les malentendants et malparlants :

1-800-441-7457

Fax : 1-301-897-6442

International : lorsque vous appelez ou envoyez un fax de l'extérieur des États-Unis, faites d'abord le code de sortie du pays

Courriel : corporate.ethics@lmco.com

Courrier :

Bureau d'éthique de la société

Lockheed Martin Corporation

6801 Rockledge Drive

Bethesda, MD 20817

